Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.03.25 10:51:12 +01'00'

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le 25/03/2026
ID : 059-215901398-20260322-DEL220326_Q6-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026 – 10 h 00 –

DÉLIBÉRATION DGS/22-03-2026/Q6

Date de convocation : 18 mars 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; M. DEVIENNE Marc, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. CATENNE Patrice, M. MARIN Yves, Mme LECOU Karine, Mme NAVEZ Patricia, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, M. LEFEBVRE Jérôme, Mme DENIZON Violenne, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISIDER Mélanie, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, Mme LEFEBVRE Brigitte, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à Mme CAILLAUX Céline

Membre absent :

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2026

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil Municipal d'approuver le Procès-Verbal de la séance précédente tenue le 10 Février 2026.

Il est précisé que bien que la composition de l'Assemblée ait été renouvelée lors du scrutin du 15 mars 2026, il incombe au nouveau Conseil d'arrêter le Procès-Verbal des derniers débats de la précédente mandature.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260322-DEL220326_Q6-DE

Après avoir pris connaissance du projet de Procès-Verbal envoyé avec la convocation, le Conseil Municipal :

- constate que les élus n'ayant pas siégé lors de la séance concernée ne peuvent attester personnellement de l'exactitude des débats, mais qu'ils s'en remettent à la rédaction administrative du document.

- Approuve le procès-verbal de la séance du 10 février 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
24 MARS 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL220326_Q6**
Objet :	**Approbation du procès verbal de la séance du 10 février 2026**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-03-22 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assemblees
Identifiant unique :	059-215901398-20260322-DEL220326_Q6-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	886 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_220326_Q6.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260322-DEL220326_Q6-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	627.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 mars 2026 à 17h08min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 mars 2026 à 17h08min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 mars 2026 à 17h08min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 mars 2026 à 17h09min00s	Reçu par le MI le 2026-03-24